

HABILITATION ELECTRIQUE BE MANOEUVRE / BS / BP

Opérations spécifiques d'ordre électrique

Formation initiale et recyclage

MODALITES DE LA FORMATION

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

- Le décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010, relatif aux opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage, impose, entre autres, à l'employeur de délivrer une habilitation électrique ainsi qu'un carnet de prescriptions.
- L'arrêté du 26 avril 2012, relatif aux normes définissant les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage fixe la NF C 18-510 comme référence des normes

PUBLIC CONCERNE

- Personnel non-électricien ou électricien, chargé :
 - De réaliser des manœuvres d'exploitations autorisées et des réarmements de protection dans les locaux de service électriques
 - D'accomplir des interventions élémentaires de remplacements et de raccordements sur des installations et des équipements électriques
 - De mettre en place des panneaux photovoltaïques

PREREQUIS

- Maîtrise orale et écrite de la langue française
- Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail et chaussures de sécurité) pour effectuer les travaux pratiques du stage

OBJECTIFS DU STAGE

- Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions, des consignes de sécurité électrique et des risques présentés par le courant électrique (selon la norme NF C 18-510)
- Appliquer les consignes de sécurité liées aux manœuvres d'exploitations et de réarmements effectuées sur des installations et équipements électriques (BE manœuvre)
- Connaître et appliquer les méthodes d'une intervention élémentaire de raccordement ou de remplacement en basse tension
- Acquérir la capacité pour réaliser une mise hors tension d'un circuit (BS) Savoir assurer la mise en place de panneaux photovoltaïques en sécurité (BP)
- Permettre ainsi à l'employeur de délivrer à son personnel un titre d'habilitation BS, BE Manœuvre ou BP

EVALUATION ET VALIDATION DU STAGE

- Evaluation théorique sous forme de QCM
- Remise d'une attestation de compétences individuelle justifiant l'acquisition des connaissances (valable 3 ans maximum)

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés multimédias interactifs
- Alternance d'exposés théoriques, d'études de cas pratiques, de jeux de rôles ou de travaux en groupe,
- Manipulations de composants électriques et dispositifs de sécurité
- Etude des risques spécifiques relatifs aux installations du participant

DUREE / EFFECTIF

- Formation initiale : 3 jours (21 heures)
- Recyclage 1,5 jour (10 heures)
- (Incluant théorie et mise en situation pratique)

- Horaires
- 8h30 - 12h00
 - 13h30 - 17h00

DATES - LIEU DE SESSION - TARIFS

- Dates : à définir
- Lieu : à définir
- INTRA : 650€HT/Jour
- INTER : 170€/Jour

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

☛ Formation théorique

- L'évaluation des risques
- Les nouvelles dispositions réglementaires
- Les grandeurs électriques
- Les dangers de l'électricité
- Les mesures de protection
- Les limites, zones et opérations liées
- Les équipements de protection
- Les rôles et titres d'habilitation
- Les outillages et matériels électriques
- La procédure en cas d'accident électrique
- La procédure en cas d'incendie électrique
- Chargé d'opération BE Manœuvres : rôle et opérations
- Chargé d'intervention BS : rôle et opérations
- Chargé d'intervention BP : rôle et opérations
-

☛ Mise en situation pratique>. Être capable :

- D'analyser les risques électriques,
- De faire une mise hors tension
- De réaliser une intervention de remplacement, et de raccordement en sécurité
- De réaliser une manœuvre d'exploitation
- D'évoluer dans une zone protégée
- D'échanger des documents liés aux opérations
- De rendre compte des difficultés rencontrées
- D'intervenir en cas d'accident corporel ou d'incendie
- D'étudier un carnet de prescriptions établi sur la base des prescriptions pertinentes des normes en vigueur, complété, le cas échéant, par des instructions de sécurité particulières au travail effectué

Pour le recyclage la session commencera par une discussion dirigée qui permettra de mettre en avant le retour d'expérience du stagiaire